DÉCLARATION DU SOUMISSIONNAIRE

ANNEXE 2 DU RÈGLEMENT 246-2020 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

Nom de l'entreprise désirant contracter avec la Municipalité de Lac-des-Écorces

(Nom de l'entreprise)

Dans le cadre de la fourniture du bien et/ou service suivant :

Je soussigné, soumissionnaire ou représentant du soumissionnaire _____

_____ déclare solennellement qu'au meilleur de ma connaissance :

a) La présente soumission a été préparée et déposée sans qu'il y ait eu collusion, communication, entente ou arrangement avec toute autre personne en contravention à toute loi visant à lutter contre le truquage des offres;

b) Ni moi ni aucun des collaborateurs, représentants ou employés du soumissionnaire ne nous sommes livrés à une communication d'influence aux fins de l'obtention du contrat, ou, si telle communication d'influence a eu lieu, je déclare que cette communication a fait l'objet d'une inscription au registre des Lobbyistes, telle qu'exigée en vertu de la loi le cas échéant;

c) Ni moi ni aucun des collaborateurs, représentants ou employés du soumissionnaire ne nous sommes livrés à des gestes d'intimidation, de trafic d'influence ou de corruption, à l'endroit d'un membre du conseil, d'un fonctionnaire ou employé ou de toute autre personne œuvrant pour la Municipalité dans la cadre de la présente demande de soumissions.

Date : _____

Signature : _____

Prénom et nom du signataire autorisé : _____

* Le règlement nº 319-2026 sur la gestion contractuelle est disponible sur le site web de la Municipalité.